



NOTE CONCEPTUELLE POUR LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

28 mai 2014 - Brazzaville

CONTEXTE

D'après les résultats du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et des études menées par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'objectif de limiter la hausse des températures terrestres à 1,5°C reste encore atteignable. Mais cela nécessite des actions urgentes et une volonté politique ferme de l'ensemble des acteurs de développement de la communauté internationale.

La Conférence de Varsovie tenue fin 2013 a largement échangé sur les voies et moyens devant permettre aux pays développés et en développement de converger vers des solutions de gestion appropriées aux changements climatiques. Elle a aussi permis de souligner l'ampleur du travail à accomplir et de susciter une prise de conscience sur les aspects sur lesquels il est désormais indispensable de progresser.

Ce fut un premier jalon vers l'accord prévu en 2015. Durant l'année qui nous sépare de cet important rendez-vous, il sera nécessaire de travailler au sein du cadre des négociations mais également en direction des acteurs clés, en recherchant une pleine implication des citoyens, véritable catalyseurs de la volonté et de l'engagement politique des décideurs.

Par ailleurs, lors de la 68ème Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire Général, M. Ban Ki Moon, a convoqué les dirigeants du monde à un sommet sur le climat en septembre 2014 au siège des Nations Unies à New York. L'objectif de ce sommet sera d'identifier des solutions concrètes et de renforcer la volonté politique afin de pouvoir conclure, en 2015 à Paris, un accord multilatéral sur le régime post-2020 pour le climat.

L'un des défis majeurs de la Conférence de Paris en 2015 sera de poser les bases des engagements pour la période post 2020. Ces engagements se prendront conformément aux orientations de développement des pays et devront contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, à la lutte contre la pauvreté, exigence indispensable pour parvenir à un développement durable.

Il est donc fondamental que tous les acteurs soient impliqués dans la préparation de cet accord qui déterminera les politiques sectorielles de développement en termes d'activités sobres en carbone.

La Conférence parlementaire francophone de Brazzaville organisée par l'APF et l'IFDD s'inscrit dans cette dynamique. Elle devra contribuer à l'information et à la sensibilisation des parlementaires francophones pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle de décideurs politiques.

PROGRAMME PROVISOIRE

Cérémonie solennelle d'ouverture :

- **M. Justin KOUMBA**, Président de l'Assemblée nationale de la République du Congo,
- **M. Pascal TERRASSE**, député français, Secrétaire général de l'APF,
- **Dr. Haroun KABADI**, Président de l'Assemblée nationale du Tchad, Président du Comité Directeur du Forum des Parlementaires de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD),
- **M. Aubin MINAKU**, Président de l'Assemblée nationale de RDC, Premier Vice-Président de l'APF,
- **M. Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo.

Table ronde n° 1 : les enjeux de la Conférence de Paris sur le Climat en 2015

Le 5ème rapport d'évaluation du GIEC vient d'être publié. Ce premier volet sur les « éléments physiques du climat » évalue les aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat.

La communauté internationale veut se donner les moyens d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée de contenir la hausse des températures à 2°C, et d'aboutir en 2015 à un accord entre les 195 Etats de l'ONU pour créer un nouveau régime climatique qui permettrait de dépasser les intérêts propres de chaque pays pour construire une réponse mondiale collective à une menace qui est commune pour toute l'humanité.

Les sujets qui seront abordés dans ce sens sont les suivants :

- le contenu des volets II et III du 5ème rapport d'évaluation du GIEC,
- l'état des négociations après la Conférence de Varsovie,
- les attentes de la Conférence de Lima en 2014,
- les attentes de la Conférence de Paris en 2015,
- les projets de contribution déterminés au niveau national à communiquer en fin 2014,
- la préparation des engagements qui seront pris dans le cadre de l'accord de 2015,
- les contributions des différents acteurs concernés, notamment des parlementaires pour réussir la Conférence de Paris,
- le calendrier de préparation de la Conférence de Paris.

Intervenants :

Président de la table ronde : **M. Salibou GARBA**, député du Tchad, Président de la Commission de la Coopération et du développement de l'APF ;

- **M. Jean-Pascal van YPERSELE**, Vice-président du GIEC, Professeur à l'Université de Louvain en Belgique : « *Présentation du 1^{er} volet du 5ème Rapport d'évaluation du GIEC*

et état des connaissances actuel sur les changements climatiques et leurs effets adverses » ;

- **M. Tosi MPANU MPANU**, Expert au Secrétariat général à l'Environnement et à la conservation de la nature et Membre de la Task Force Climat / RDC : « *État et perspectives des négociations sur le climat après la CdP19 de Varsovie et en prévision de la CdP21 de Paris* » ;
- **M. Jacques LAPOUGE**, Ambassadeur chargé des négociations internationales sur le changement climatique : « *Préparatifs de la France en prévision de la CdP21 de Paris* » ;
- **M. Youssef GHARBI**, député du Maroc : « *Stratégies du Maroc en matière de changement climatique* ».

Table ronde n°2 : l'émergence économique à l'épreuve du changement climatique

Le changement climatique peut réduire à néant les progrès accomplis vers la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique.

Les négociations en cours sur le changement climatique sont une occasion sans précédent de renforcer les capacités d'adaptation et d'opter pour un développement économique sobre en carbone, de façon à exploiter les atouts existants (forêts, potentiel énergétique hydraulique et solaire, terres, etc.), attirer des investissements du secteur privé et apporter des retombées bénéfiques pour les pays en développement.

De nombreuses solutions pour s'engager sur une trajectoire de croissance compatible avec les évolutions climatiques existent, dont notamment :

- **La promotion de la gestion durable des ressources naturelles** : initiatives sectorielles pour l'eau, l'agriculture, la sylviculture, les forêts, la pêche, l'énergie, les biocarburants durables... Exemple du Bassin du Congo : concilier la préservation des espaces naturels et le développement économique.
- **La mise en place d'infrastructures et de systèmes urbains durables** : à partir de la présentation des expériences de Libreville, Dakar, Abidjan, Kinshasa et Brazzaville, les problématiques suivantes seront abordées : les transports urbains catalyseurs de l'activité économique et d'intégration sociale, l'urbanisation durable, l'accès aux systèmes énergétiques, l'inclusion sociale.
- **L'intégration du climat dans les stratégies de développement nationales** : élaboration de stratégies nationales « climat » avec plans d'action et projets dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'agriculture, de la protection des forêts.
- **Le financement des actions de lutte contre les changements climatiques** : financements internationaux et nationaux / investissements du secteur privé, Fonds vert, financements innovants.

Intervenants :

Président de la table ronde : M. Sylvestre OSSIALA, 2^{ème} Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République du Congo ;

- **M. Yves REINKIN**, député du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Vice-Président de la Commission Education, communication et affaires culturelles de l'APF : « *Eduquer en vue du développement durable : une urgence face au changement climatique* » ;
- **M. Stéphane POUFFARY**, fondateur et Président d'honneur d'Energies 2050 : « *Comment intégrer le climat dans les stratégies de développement nationales, comment aborder l'aménagement du territoire et le développement urbain dans un contexte de changements climatiques ?* » ; projet « *Initiatives de la francophonie pour des Villes durables* » ;
- **M. Tosi MPANU MPANU** : Expert au Secrétariat général à l'Environnement et à la conservation de la nature et Membre de la Task Force Climat / RDC : « *Comment financer la lutte contre les changements climatiques ?* » ;
- **M. Etienne BARITSEE**, Vice-Président de l'Assemblée nationale du Togo : « *La deuxième communication nationale sur les changements climatiques* » ;
- **M. Lumière Jean-Felix ISSANG**, conseiller au Programme à l'Unité Environnement du bureau du PNUD au Congo : « *Actions parlementaires dans le domaine des énergies renouvelables ; le cas concret de la République du Congo* ».

Cérémonie de clôture : la mobilisation et l'engagement politique des parlementaires francophones auprès de leurs gouvernements

- **M. Pascal TERRASSE**, député français, Secrétaire général parlementaire de l'APF : « *Le bilan de la Conférence de Brazzaville* »,
- **Mme Rajae CHAFIL**, Spécialiste de programme, Négociations internationales sur l'environnement et le développement durable, IFDD / OIF : « *Le plan d'action de la Francophonie en prévision de la Conférence de Paris* »,
- **M. Christophe LUTUNDULA**, député de RDC, Chargé de mission de la Région Afrique de l'APF : *adoption de la déclaration finale de la Conférence de Brazzaville*,
- **M. Justin KOUMBA**, Président de l'Assemblée nationale de la République du Congo : *clôture des travaux*.